



## AVIS DE COURSE TYPE RIR

### VOILE LEGERE DE NOIRMOUTIER 2022 LE MERCREDI 10 AOUT 2022

PLAGE DE MARDI GRAS - LE VIEIL  
Autorité Organisatrice : CVBC

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

#### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes DERIVEURS ET CATAMARANS.

2.2 Pour les majeurs : présentation d'une licence Club FFVoile valide.

Pour les mineurs : présentation d'une licence Club FFVoile valide + auto questionnaire de santé

(Certificat médical de non contre-indication à la pratique obligatoire si une ou plusieurs réponses OUI sont cochées dans le questionnaire de santé).

Une autorisation parentale.

#### 3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 12€ par coureur.

#### 4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription : MARDI 9 AOUT 2022 DE 14H00 A 17H00 AU CLUB HOUSE CVBC PLAGE DES DAMES

4.2 Briefing : MERCREDI 10 AOUT 2022 PLAGE DE MARDI GRAS A 10H00

#### 5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

***Des parcours adaptés aux jeunes régatiers seront mis en place.***

#### 6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1<sup>er</sup> 1 point, 2<sup>ème</sup> 2 points, etc ...

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

## 7. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffuile.fr](http://www.ffuile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72